

# SCRIPTA

---

**Numéro Scripta :** 6062

**Auteur(s) :** Osberne, fils du prêtre de Bourneville Raoul [clerc]

**Bénéficiaire(s) :** Richard II de Conteville, Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbé)

**Genre d'acte :** notice

**Authenticité :** non suspect

**Datation :** [1125-1146]

**Action juridique :** restitution

**Langue du texte :** latin

## Analyse

Le clerc Osberne, fils de Raoul prêtre de Bourneville, rend à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux, sur l'ordre du comte de Meulan Galeran [II], un hôte appelé Roger, fils de Turquetil le Charretier (« Carrarius »), tenant dix acres de terre. Celui-ci doit chaque année à l'abbaye trois sous, quatre chapons, quatre pains et à Pâques quarante œufs et deux pains. Osberne avait soustrait cet hôte mais, étant tombé malade, il l'a rendu à Robert, prieur de l'abbaye, la saisine ayant eu lieu le jeudi saint, devant la porte de sa maison. Le lundi de Pâques de cette année, Osberne, sollicitant l'absolution de son méfait, a chargé le prêtre David, Richard, fils de Gautier, et l'hôte Roger de déposer sur l'autel de saint Pierre quatre deniers en présence de l'abbé Richard et des moines qui la lui ont accordée en échange de cette somme.

## Tableau de la tradition

### Éditions principales

- a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissey, 1862-1869, 3 vol., t. 1, p. 406.
- b. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A146, p. 137-138.

### Indications

Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 1, p. 529.

## Dissertation critique

D. Rouet propose : [1125/1136-1146]. Sur la datation de cet acte, voir ROUET, *Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux*, n° A146, p. 137-138.

Texte établi d'après b

Osbernus clericus, filius Radulfi presbiteri de Burnevilla, jussu comitis Gualeranni de Mellent, reddidit Sancto Petro de Pratellis unum hospitem tenentem decem acras terre, nomine Rogerium, filium Turcetilli Carrarii, qui reddit per annum tres solidos et quatuor capones et totidem panes et ad Pasca quadraginta ova et duos panes. Hunc abstulerat sancto Petro idem Osbernus sed, decidens in infirmitate, Robertum priorem de eodem homine resavit ante suam domum in die jovis Cene Domini. Testes Sancti Petri : Ricardus Nanus ; Herluinus, frater Maleth. Testes ejus : David, presbiter ; Radulfus, molendinarius de Aise ; Osbernus, filius tornatoris.

Predictus autem Osbernus, in die lune Pasche presentis illius anni, per David presbiterum et per Ricardum, filium Gualterii, et per Rogerium, quem nobis reddidit, misit quatuor denarios super altare sancti Petri coram abbate Ricardo et omni conventu, petens absolutionem de hac rapina quam fecerat. Quem abbas et monachi absolverunt et denarios retinuerunt. Testes hujus rei : Rogerius, presbiter, filius Doree ; Tustinus Male doctus ; Willelmus Maleth ; Radulfus, filius Osberni Mal a ; Bienvenu, filius Moisant ; Willelmus puer ; Herveus de Campiniaco.